

INDEX – 2016 JUILLET

(Accès direct en cliquant sur les liens en bleu)



BUDGET

[CREATION D'UNE REGIE « ARGENT DE POCHE »](#)

[DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES](#)

[SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE](#)

[SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DES AMENDES DE POLICE](#)

COMMUNAUTE DE COMMUNES

[RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES](#)

URBANISME

[MARCHE MO POUR LA REALISATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME \(PLU\) ET UN PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG](#)

SEANCE DU 21 JUILLET 2016



[TABLE](#)

Nombre de conseillers présents : 11/14

VALIDATION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Suite aux demandes de subventions au titre des Amendes de Police validées lors du Conseil du 22 janvier 2016, la Commission permanente du Conseil Départemental a retenu la réalisation des travaux suivants :

- Les aménagements de sécurité sur voirie, RD11 rue Docmaël (radar pédagogique) et rue des Négociants /Ecole : montant attribué 5 100€ ;
- Les aménagements piétonniers protégés rue des Négociants / Ecole : montant attribué : 5 100€.

Pour bénéficier de ces subventions, le Conseil municipal doit à présent délibérer pour accepter la somme proposée et s'engager à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)**

- **D'ACCEPTER** la somme de 10 200€ proposée
- **DE S'ENGAGER** à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DES NEGOCIANTS

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Lors de la séance du 22 janvier 2016, le Conseil municipal a validé les travaux d'aménagement de sécurité rue des Négociants et de la Croix Crosson pour un montant de 67 677,50€ HT soit 81 213€ TTC, ainsi que les demandes de subvention et le plan de financement prévisionnel.

Dans le cadre de ces travaux d'aménagement de sécurité, la pose d'un radar pédagogique d'un montant de 2 200.22€ HT soit 2 640.26€ TTC a été validée lors du Conseil municipal du 11 septembre 2015.

Pour la réalisation de ces travaux, une subvention au titre de la Réserve Parlementaire d'un montant de 6 800€ nous est proposée par M. le Sénateur Jean-Louis TOURENNE. Le Conseil municipal doit en faire la demande.

Le plan de financement prévisionnel actualisé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	67 677.50 €	Subvention DETR	27 071.00 €
Radars Pédagogiques	2 200.22 €	Conseil Départemental	11 671.00 €
		Enveloppe Parlementaire	6 800.00 €
		Amendes de Police	10 200.00 €
		Autofinancement	14 135.72 €
TOTAL HT	69 877.72 €		69 877.72 €

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)**

- **D'ACCEPTER** la somme de 10 200€ proposée
- **DE S'ENGAGER** à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Suite à la délibération prise le 17 juin relative à la mise en place du dispositif « Argent de Poche », il est nécessaire de créer une régie d'avance pour permettre l'indemnisation des jeunes en espèces.

Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur sera de 300€ (enveloppe budgétaire prévue).

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à 12 voix Pour et 1 Abstention**

- **DE CREER** une régie d'avance pour le « Dispositif Argent de Poche »
- **DE NOMMER** un régisseur et un régisseur suppléant
- **DE FIXER** le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur à 300€
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES

Rapporteur : Serge DURAND

La Communauté de Communes dispose d'un fonds de soutien aux petites communes (moins de 1000 habitants) plafonné à 305€ et destiné à des actions d'animation. A priori la fête de la mi-juillet relève de ce dispositif.

M. le Maire propose de solliciter auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique l'attribution de ce fonds de soutien aux petites communes.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)**
 - **DE SOLLICITER** auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique l'attribution du fonds de soutien à l'animation pour les communes de moins de 1000 habitants
 - **D'AUTORISER** M. le Maire à en faire la demande.

[INDEX](#)

AUTORISATION DE LANCER UN MARCHÉ A MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME (PLU) ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Rapporteur : René SAUDRAIS

M. le Maire fait part à l'Assemblée de 2 projets : la réalisation d'un document d'urbanisme (PLU) et l'aménagement du centre bourg.

Il demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour la consultation de la maîtrise d'œuvre.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)**
 - **D'AUTORISER** M. le Maire à lancer l'appel d'offres pour la consultation de la maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'un document d'urbanisme (PLU) et l'aménagement du centre bourg.
 - **DE SIGNER** tous les actes relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

Rapporteur : Serge DURAND

Présentation du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Questions/Réponses

- **Suite à cet exposé, les membres du conseil prennent acte de ce rapport.**

[INDEX](#)

TABLE DES MATIERES - 2016 JUILLET

SEANCE DU 21 JUILLET 2016	2
VALIDATION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DES AMENDES DE POLICE.....	2
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DES NEGOCIANTS.....	3
CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE ».....	4
DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES	5
AUTORISATION DE LANCER UN MARCHE A MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME (PLU) ET LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	6
RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE	7